

**INSTITUT DE THEOLOGIE ORTHODOXE
SAINT-SERGE**



FORMATION THEOLOGIQUE PAR CORRESPONDANCE

2008-2009

**INSTITUT DE THEOLOGIE ORTHODOXE
SAINT-SERGE**

**FORMATION THEOLOGIQUE PAR
CORRESPONDANCE**

93 rue Crimée – 75019 Paris
Tél: 01.42.01.96.14 / Fax: 01.42.08.00.09
ftc@saint-serge.net
<http://www.saint-serge.net>

PARIS 2008-2009

SOMMAIRE

Vocation.....	3
Fondation et rayonnement.....	4
Formation Théologique par Correspondance	
Programme.....	6
F.T.C. Cours allégé.....	8
F.T.C. Cours complet.....	12
F.T.C. Candidat libre hors cursus.....	13
Inscription.....	14
Modalité de travail.....	15
Méthode de travail.....	18
Institut Saint-Serge	
Organigramme.....	20
Corps professoral.....	21

VOCATION

L'Institut de Théologie Orthodoxe Saint-Serge, fondé en 1925, est un établissement d'enseignement supérieur privé, légalisé comme tel en France et fonctionnant sous l'égide de l'Académie de Paris. Il dépend de l'Archevêché des Églises Orthodoxes Russes en Europe Occidentale (Exarchat du Patriarcat œcuménique). La mission de l'Institut Saint-Serge est de former des prêtres et des laïcs instruits, pour servir activement l'Église Orthodoxe et représenter celle-ci dans le dialogue œcuménique, ainsi que dans la vie religieuse et culturelle de leur propre pays.

L'Institut de Théologie Orthodoxe Saint-Serge à Paris, seul établissement universitaire dans le monde francophone qui offre un cursus théologique complet, sert fidèlement l'Église orthodoxe et la société.

Ayant à l'esprit la collaboration et l'unité des Églises orthodoxes autocéphales dans le monde ainsi que l'unité des orthodoxes en France et en Europe occidentale, prenant à cœur le dialogue œcuménique et interreligieux, soucieux de témoigner du christianisme dans la société contemporaine, l'Institut accomplit sa vocation en proposant les programmes et activités suivants :

Enseignement supérieur

- Un enseignement universitaire dans le cadre de la convention de Bologne.
- Une formation théologique par correspondance (F.T.C.).
- L'ensemble réalisé dans un esprit de collaboration internationale et d'échange avec d'autres facultés de théologie.

Formation continue, cours, conférences

- Une formation propédeutique et pastorale ([F.P.P.](#)) ouverte à toute personne s'intéressant à l'Orthodoxie.
- Des [cycles de conférences](#) et séminaires sur le christianisme orthodoxe.

Spiritualité

- Une vie liturgique communautaire, en association avec la paroisse Saint-Serge.

Documentation

- Une bibliothèque avec un fonds unique de livres sur l'Orthodoxie en langues diverses.

FONDATION ET RAYONNEMENT

Pendant trois quarts de siècle, une colline avoisinant les Buttes Chaumont abrita une église luthérienne allemande, construite vers 1850 par le pasteur Fr. von Bodelschwing, pour desservir les travailleurs allemands de la région parisienne. Après la première guerre mondiale, cette propriété fut mise en vente par le gouvernement français alors que se constituaient en France des communautés orthodoxes, composées de fidèles russes chassés de leur patrie par la Révolution de 1917. Le métropolite Euloge (Gueorguievsky), leur chef spirituel, était à la recherche d'une église, pouvant servir à la fois de lieu de culte et de séminaire théologique destiné à préparer les futurs prêtres de son diocèse.

Grâce à un extraordinaire élan d'entraide, où des donateurs importants, comme le Dr John Mott, aidèrent à trouver les fonds nécessaires, l'acquisition de l'église et de ses dépendances put être réalisée le 18 juillet 1924, jour de la fête de saint Serge de Radonège. Inspiré par cette coïncidence providentielle, le métropolite Euloge décida de placer la nouvelle fondation sous le patronage de saint Serge.

Dès le début, le métropolite Euloge s'assura la collaboration d'une équipe de professeurs, théologiens et penseurs religieux de renom. Parmi eux, l'archiprêtre Serge Boulgakov (+1944), auteur de nombreux ouvrages théologiques, les historiens Antoine Kartachev (+1961) et Georges Fedotov (+1948), les philosophes Boris Vycheslavtsev (+1950) et l'archiprêtre Basile Zenkovsky (+1962), l'archiprêtre Georges Florovsky (+1979), pionnier de la néopatristique orthodoxe et du mouvement œcuménique, l'archimandrite Cyprien Kern (+1960), patrologue et liturgiste, l'archiprêtre Nicolas Afanassieff, professeur de droit canonique, l'exégète néotestamentaire Mgr Cassien Bézobrazov (+1965) et Léon Zander (+1964), autre pionnier du mouvement œcuménique. Tous ces noms restent un témoignage vivant de la science théologique et de la pensée religieuse ; leurs travaux ont largement contribué à faire connaître l'Orthodoxie au monde occidental.

Peu avant la 2^e guerre mondiale, l'Institut Saint-Serge reçut le droit de conférer les grades de maître et de docteur en théologie. Dès ses débuts, l'Institut prit une grande part au mouvement œcuménique naissant qui aboutit à la fondation du Conseil Œcuménique des Églises, avec lequel il reste en collaboration constante dans les domaines variés de ses activités. Depuis 1953, l'Institut organise annuellement une « Semaine d'Etudes Liturgiques » à laquelle participent de nombreux spécialistes de la science liturgique appartenant aux diverses confessions chrétiennes. Après le Concile de Vatican II, auquel

l'Institut envoya des observateurs, les professeurs de Saint-Serge ont été invités à participer à l'enseignement de l'Institut Supérieur d'Etudes Œcuméniques de Paris (Institut Catholique de Paris). Destiné initialement à former des prêtres orthodoxes pour les communautés russes de la diaspora, Saint-Serge est devenu une pépinière religieuse et spirituelle d'où sont sorties des centaines de prêtres, d'évêques et de théologiens, servant dans la plupart des pays où l'Orthodoxie est implantée.

COLLOQUES, CONFERENCES ET EVENEMENTS

L'Institut de Théologie Orthodoxe Saint-Serge organise également une série de colloques, conférences et autres événements auxquels sont conviés tous ceux que l'Orthodoxie intéresse et notamment les étudiants de la Formation Théologique par Correspondance.

Ainsi :

- | | |
|------------------------|---|
| Samedi 4 octobre : | Colloque : L'œuvre de Vladimir Lossky revisitée |
| Samedi 11 octobre : | Colloque de l'Association Orthodoxe d'Etudes Bio-éthiques |
| 24-25 novembre : | Rencontre avec la Faculté protestante |
| 12-14 décembre : | Colloque international sur le P. Alexandre Schmemmann |
| Dimanche 8 février : | 15h00 Séance Solennelle |
| Samedi 21 mars : | Colloque : Les animaux dans l'économie du salut |
| 29 juin au 2 juillet : | 56 ^e Semaine d'Etudes Liturgiques |

FORMATION THEOLOGIQUE PAR CORRESPONDANCE (F.T.C.)

La F.T.C.

La Formation Théologique par Correspondance (F.T.C.) est la seule formation théologique orthodoxe francophone dans le monde. Elle a été créée en 1981 par l'Institut Saint-Serge et dirigée par le père Jean Breck jusqu'en 1983. La responsabilité en est depuis assurée par l'archiprêtre Nicolas Cernokrak et le prêtre Jivko Panev. Actuellement, la F.T.C. compte environ 300 étudiants, originaires de nombreux pays et de différentes confessions chrétiennes, en majorité orthodoxes.

La F.T.C. est principalement destinée à donner une formation systématique dans l'ensemble des disciplines théologiques. Elle s'adresse à ceux qui désirent étudier à distance. Elle permet de plus l'acquisition d'une culture chrétienne, en réponse à l'intérêt personnel et ecclésial de chacun. Depuis la création de la F.T.C., de nombreux étudiants ont obtenu le *Diplôme de la Formation Théologique par Correspondance*, d'autres, après avis du Conseil des professeurs, celui de *Licence en Théologie Orthodoxe*, et parmi ces derniers enfin, certains ont pu s'inscrire dans les cycles académiques de *Master* et de *Doctorat*.

Programme et organisation des études

La Formation Théologique par Correspondance propose 2 cursus :

- 1) un Cursus allégé
- 2) un Cursus complet

Ainsi que :

3) la possibilité, hors cursus, de ne s'inscrire qu'à certaines matières, comme Candidat libre hors cursus.

F.T.C. Cursus allégé

Le programme du Cursus allégé se répartit sur 3 degrés, de 9 matières chacun. Chaque matière est sanctionnée par un examen oral et chaque degré par un travail écrit, puis couronné par la remise d'un *Certificat d'Études Théologiques* (1^{er}, 2^e et 3^e degré).

Les 3 certificats obtenus, l'étudiant reçoit le *Diplôme de la Formation Théologique par Correspondance* (cursus allégé).

F.T.C. Cursus complet

Ce programme reprend les matières du Cursus allégé auxquelles viennent s'adjoindre : le Grec (2), l'Hébreu (2), la Théologie morale, la Philosophie, la Philosophie religieuse russe, l'Histoire de l'Eglise russe, l'Histoire de l'Eglise d'Occident. Il est donc constitué de 3 degrés de 12 matières chacun. Le rythme de travail est aussi différent puisqu'il réclame un travail écrit par matière, suivi d'un examen oral.

Leur cursus achevé, les étudiants obtiennent un *Diplôme de la Formation Théologique par Correspondance* (cursus complet).

Par ailleurs, le Conseil des Professeurs de l'Institut peut accorder, après examen du dossier, le diplôme de *Licence en Théologie Orthodoxe* à certains étudiants de la F.T.C. (cursus complet) qui en font la demande. Pour cela, le candidat doit être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, et avoir obtenu d'excellents résultats dans le cursus complet de la F.T.C. L'obtention du diplôme de *Licence en Théologie Orthodoxe* ouvre la possibilité de s'inscrire en *Master* et, plus tard, en *Doctorat* comme l'ont déjà fait, par le passé et avec succès, certains étudiants issus de la F.T.C.

F.T.C. Candidat libre hors cursus

Il est également possible, dans le cadre de la F.T.C., d'obtenir, en tant que Candidat libre, un Certificat d'études d'une ou plusieurs matières pour, par exemple, compléter une formation déjà acquise par ailleurs, ou simplement approfondir certains domaines sans avoir à s'engager dans l'un des deux cursus.

Changement

Il est toujours possible de modifier son choix de départ, en quelque point de son parcours, en faisant valider ses acquis dans le nouveau cursus choisi.

FORMATION THEOLOGIQUE PAR CORRESPONDANCE

CURSUS ALLEGE

Degré 1	Degré 2	Degré 3
AT1	AT2	AT3
NT1	NT2	NT3
HE1	HE2	HE3
PA1	PA2	PA3
TL1	TL2	TL3
R	TC1	TC2
HG	TP	IC
TA	EP	BE
TD1	TD2	TD3
Travail écrit biblique	Travail écrit historique ou théologique	Travail écrit au choix

DEGRE 1

AT1 : Ancien Testament 1

Mme F. Jeanlin

Introduction à l'Ancien Testament. Le Pentateuque et les livres historiques.

NT1 : Nouveau Testament 1

P. N. Cernokrak

Introduction au Nouveau Testament. Les Évangiles synoptiques – Marc et Matthieu –, l'Évangile de Luc et les Actes des Apôtres.

HE1 : Histoire de l'Église 1

M. J. Van Rossum

Histoire de l'Église ancienne et histoire des Conciles œcuméniques.

PA1: Patrologie 1

M. J. Colosimo

La période de formation, 90-230, et l'âge des formalisations, 230-300.

TL1 : Théologie Liturgique 1

M. A. Lossky

Introduction à la Théologie liturgique et Héortologie.

R : Rubriques

Les livres liturgiques. Les offices des Ménées et les offices du Triode et du Pentecostaire.

TA : Théologie ascétique

P. N. Cernokrak

Les sources – écrits monastiques. Hésychasme et Philocalie.

HG : Hagiologie

P. J. Panev

La notion de sainteté. La canonisation des saints. Les types de saints.

TD1 : Théologie des Dogmes 1

M. M. Stavrou

Introduction à la Théologie des Dogmes. Théologie trinitaire, cosmologie, angéologie, anthropologie.

N.B. :

A la fin du 1^{er} degré il faut rendre un travail écrit biblique : Ancien ou Nouveau Testament. Pour le sujet prendre le contact avec l'enseignant.

DEGRE 2

- AT2 : Ancien Testament 2** **Mme F. Jeanlin**
Les Psaumes et les Livres sapientiaux.
- NT2 : Nouveau Testament 2** **P. N. Cernokrak**
Les écrits épistolaires.
- HE2 : Histoire de l'Église 2** **M. J. Van Rossum**
Histoire de l'Église byzantine.
- PA2 : Patrologie 2** **M. J. Colosimo**
Le temps des floraisons, 300-450, et l'ère des controverses, 420-550.
- TL2 : Théologie Liturgique 2** **M. A. Lossky**
Les anaphores eucharistiques et la liturgie byzantine et ses commentaires.
- TC1 : Tradition Canonique 1** **P. Jivko Panev**
Introduction aux sources de la Tradition canonique de l'Église.
- TP : Théologie Pastorale et Homilétique** **P. N. Ozoline**
Pastorale du baptême, du mariage, de la maladie et du décès. Pastorale de la confession et Homilétique: sermons, types, formes et contenu.
- EP : Exégèse patristique** **P. J. Breck**
Allégorisme et typologie des écoles catéchétiques d'Alexandrie et d'Antioche.
- TD2 : Théologie des Dogmes 2** **M. M. Stavrou**
Le mal et le péché, christologie, sotériologie.

N.B. :

A la fin du 2^e degré il faut rendre un travail écrit historique, théologique ou liturgique. Pour le sujet, prendre contact avec l'enseignant concerné.

DEGRE 3

- AT3 : Ancien Testament 3** **Mme F. Jeanlin**
Les Prophètes.
- NT3 : Nouveau Testament 3** **P. N. Cernokrak**
Les écrits johanniques.
- HE3 : Histoire de l'Eglise 3** **P. J. Panev**
Histoire des Églises locales.
- PA3 : Patrologie 3** **M. J. Colosimo**
L'époque des synthèses, 510-750, et l'expansion byzantine, 750-1450.
- TL3 : Théologie Liturgique 3** **M. A. Lossky**
L'initiation chrétienne et les actions sacramentelles.
- TC2 : Tradition Canonique 2** **P. G. Papatomas**
L'ecclésiologie canonique.
- IC : Iconologie** **P. N. Ozoline**
La théologie de l'icône, Les grandes étapes de l'histoire de l'art liturgique orthodoxe.
- BE : Bioéthique** **P. J. Breck**
Le don sacré de la vie.
- TD3 : Théologie des Dogmes 3** **M. M. Stavrou**
Ecclésiologie 1 et 2.

N.B. :

A la fin du 3^e degré il faut rendre un travail au choix (. Pour le sujet prendre contact avec l'enseignant concerné.

FORMATION THEOLOGIQUE PAR CORRESPONDANCE

CURSUS COMPLET

Degré 1	Degré 2	Degré 3
AT1	AT2	AT3
NT1	NT2	NT3
HE1	HE2	HE3
PA1	PA2	PA3
TL1	TL2	TL3
R	TC1	TC2
HG	TP	IC
TA	EP	BE
TD1	TD2	TD3
GR1	GR2	PR
PH	HB1	HB2
TM	HE4	HE5
Un écrit et un oral par matière	Un écrit et un oral par matière	Un écrit et un oral par matière

N.B. :

Au cours donnés dans le cadre du Coursus allégé (cf. *supra* pour le détail) il faut ajouter, par degré :

DEGRE 1

GR1 : Grec 1

Niveau 1.

Mme S. Stavrou

PH. : Philosophie

Platon, Aristote et l'Hellénisme.

M. J. Ceausescu

TM : Théologie morale

Morale et éthique. La condition corporelle.

M. B. Vergely

DEGRE 2

GR2 : Grec 2

Niveau 2.

Mme S. Stavrou

HB1 : Hébreu 1

Niveau 1.

M. S. Munteanu

HE4 : Histoire de l'Eglise 4

Histoire de l'Église russe.

M. D. Schakhovskoy

DEGRE 3

PR : Philosophie religieuse russe

Occidentalistes et slavophiles. Renaissance de la philosophie religieuse. La Révolution et le sort de la culture.

M. D. Schakhovskoy

HB2 : Hébreu 2

Niveau 2.

M. S. Munteanu

HE5 : Histoire de l'Eglise 5

Histoire de l'Église en Occident.

P. N. Lossky

N.B. :

En outre, au lieu d'un travail écrit par degré, ce cursus **exige un travail écrit par matière** + un examen oral dans chaque matière.

INSCRIPTION

Inscription

La F.T.C. propose 3 types d'inscription: F.T.C. Cursus allégé, F.T.C. Cursus complet et F.T.C. Candidat libre, hors cursus.

Le dossier d'inscription est, dans les trois cas, à établir auprès du secrétariat de la F.T.C.

FORMATION THEOLOGIQUE PAR CORRESPONDANCE :

Institut de Théologie Orthodoxe Saint-Serge

– Directeur : Archiprêtre Nicolas Cernokrak

– Directeur adjoint : Prêtre Jivko Panev

– Assistant : M. Gilbert Jancovic,

Permanence : mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h.

Tél : 01.42.01.96.14 / Fax : 01.42.08.00.09 / E-mail : ftc@saint-serge.net

Ce dossier doit être dûment rempli, accompagné de deux photos d'identité ainsi que du règlement qui peut s'effectuer par chèque ou par virement bancaire.

Frais de scolarité

Les étudiants de F.T.C. Candidats libres s'inscrivent par matière, ceux de la F.T.C. Cursus allégé et de F.T.C. Cursus complet s'inscrivent annuellement :

30 euros par matière pour les Candidats libres hors cursus,

270 euros par année universitaire pour le Cursus allégé,

360 euros par année universitaire pour le Cursus complet.

Les frais d'inscription sont à verser chaque année, quelle que soit la durée des études ou le choix des matières. Les étudiants sont appelés, en outre, à participer aux frais pédagogiques qui couvrent la fourniture des fascicules (voir bulletin de tarif des fascicules).

Le paiement de la scolarité constitue une aide substantielle à la vie de l'Institut. Toutefois, en cas de difficultés financières vous pouvez vous adresser au Responsable de la F.T.C. pour envisager une solution personnalisée (par ex. payer en plusieurs versements).

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de : « I.T.O. – F.T.C ».

Les virements bancaires faits à :

ITO – FTC 93 Rue de Crimée 75019 PARIS

Domiciliation Bancaire Société Générale – Agence Paris Laumière

IBAN : FR76 30003 03501 00050047785 43

BIC-ADRESSE SWI FT: SOGEFRPP
MODALITE DE TRAVAIL

Encadrement des étudiants

Avant l'inscription, il est indispensable que les étudiants prennent contact avec le Directeur de la F.T.C. afin de fixer avec lui le programme de travail annuel. Par la suite, les étudiants devront entrer en relation (en les rencontrant, par e-mail ou courrier) avec les différents professeurs afin d'assurer le suivi pédagogique. Il est important, en effet, que cette formation comporte un suivi pédagogique et ne se limite pas à la lecture solitaire de livres et de fascicules.

Par ailleurs, certains professeurs participent à la Formation Propédeutique et Pastorale qui a lieu en sessions de week-end (vendredi et samedi) dans les locaux de l'Institut (voir brochure de la F.P.P. pour les dates). Les étudiants de la F.T.C. sont vivement conviés à venir assister à l'une ou l'autre de ces sessions afin de prendre contact personnellement avec les professeurs concernés.

Enfin, les responsables de la F.T.C. sont toujours à la disposition des étudiants pour toute question ou toute difficulté qui pourrait se présenter.

F.T.C Coursus allégé

Après avoir rempli les formalités d'inscription administrative, les étudiants de la F.T.C. suivant le Coursus allégé ont à passer les examens pour valider leurs différentes matières. Il faut impérativement avoir validé tous les examens d'un degré, ainsi que le devoir écrit lui afférant pour passer au degré supérieur. Néanmoins, ces degrés ne correspondant pas à des années, il n'est nullement exigé que l'étudiant accomplisse le programme en une année.

Les examens oraux

Les étudiants de la F.T.C. Coursus allégé sont appelés à passer un examen oral dans chacune des matières du degré. Pour cela, ils doivent, obligatoirement, s'inscrire aux matières choisies pour chaque session d'examens. Les examens, en effet, sont organisés à raison de 3 sessions annuelles qui se déroulent dans les locaux de l'Institut.

Ces sessions se tiennent le vendredi et le samedi. Pour l'année 2008-2009 : les 7-8 novembre 2008, 6-7 février 2009, et 5-6 juin 2009.

Chaque examen oral dure 20 minutes. Pour le détail de son déroulement, l'étudiant devra prendre contact avec le professeur en charge de la matière examinée.

Ces sessions d'examens offrent, en outre, aux candidats la possibilité de participer à la vie liturgique de l'Institut puisque la journée commence, avant les examens, par la Divine Liturgie et se termine avec les Vigiles du Dimanche.

Les travaux écrits

La F.T.C. Cursus allégé exige des candidats qu'ils rédigent, au terme de chaque degré, un travail écrit : biblique, Ancien ou Nouveau Testament, pour le Degré 1, historique, théologique ou liturgique, pour le Degré 2 et dans une matière au choix pour le Degré 3. Il doit comporter entre 15 et 20 pages.

Dans tous les cas, il convient de prendre contact avec le professeur en charge de la matière choisie pour l'examen afin d'en définir le sujet et les modalités.

F.T.C Cursus complet

Après avoir rempli les formalités d'inscription administrative, les étudiants de la F.T.C. suivant le Cursus complet ont à passer les examens. Pour cela, ils doivent rendre un devoir écrit par matière, suivi d'un examen oral, passé au cours des 3 sessions F.T.C.

Il faut impérativement avoir validé tous les examens d'un degré pour passer au degré supérieur. Néanmoins, ces degrés ne correspondant pas à des années, il n'est nullement exigé que l'étudiant accomplisse le programme en une année.

Les travaux écrits

Le thème du travail écrit ainsi que son suivi pédagogique se fait en relation avec le professeur en charge de la matière. Il doit avoir entre 5 et 10 pages. Il doit comporter un développement clair montrant les caractéristiques spécifiques du thème traité avec l'argumentation qui lui est propre. Il sera conclu par une table des matières et une liste des ouvrages utilisés.

Les citations doivent être encadrées par des guillemets avec références précises en note (éviter les longues citations ainsi que la paraphrase).

Pour les sujets de ces travaux écrits, le candidat devra prendre contact avec le professeur en charge de la matière.

Les examens oraux

Après avoir rendu leur travail écrit, les étudiants ont à passer l'examen oral correspondant à la matière. Pour cela ils doivent obligatoirement s'inscrire aux matières choisies pour chaque session d'examens. Ces sessions ont lieu aux mêmes dates que celles du Coursus allégé. Elles se déroulent dans les locaux de l'Institut, le vendredi et le samedi. Pour l'année 2008-2009 : les 7-8 novembre 2008, 6-7 janvier 2009, et 5-6 juin 2009. Chaque examen oral dure 20 minutes. Pour le détail de son déroulement, l'étudiant devra prendre contact avec le professeur en charge de la matière examinée.

F.T.C. Candidats libres hors cursus

Certaines personnes peuvent, selon leurs intérêts, étudier de préférence une matière ou un groupe de matières sur un ou plusieurs degrés avec le statut de Candidat libre hors cursus. Ce statut permet de travailler indépendamment des contraintes d'un cursus et d'obtenir, après examen, le Certificat dans la matière choisie. Pour l'obtenir, le Candidat libre devra passer un examen oral dans la ou les matières qu'il a choisies.

Les examens oraux

Les modalités et dates de l'examen oral du Candidat libre hors cursus sont les mêmes que celles du Coursus allégé. A savoir lors de sessions d'examen qui se déroulent dans les locaux de l'Institut, le vendredi et le samedi. Pour l'année 2008-2009 : les 7-8 novembre 2008, 6-7 janvier 2009, et 5-6 juin 2009.

Pour les modalités de l'examen oral, voir Coursus allégé : examen oral.

Bibliographies

Vous trouverez, [en ligne sur le site Internet de l'Institut](#) (rubrique Formation Théologique par Correspondance) ou au secrétariat de la FTC, les bibliographies, par matière et degré, élaborées par chaque professeur. Les textes de base en sont les Fascicules de l'Institut. Ils sont accompagnés par un ensemble d'ouvrages de référence. Les étudiants de la F.T.C. Coursus allégé et les Candidats libres ne sont concernés, dans ces bibliographies, que par les ouvrages notés en gras. Les étudiants de la F.T.C. Coursus complet sont concernés par tous les ouvrages.

METHODE DE TRAVAIL

Au moment de son inscription, chaque étudiant de la F.T.C. doit réfléchir et se fixer un temps de travail régulier, soit quotidien, soit hebdomadaire, qui ne devrait pas être inférieur à 30 mn par jour, ou bien 1 à 2 heures par semaine, pour les personnes les plus occupées. Il est recommandé de ne jamais déroger, ou le moins possible, à la règle de temps qu'on s'est fixée, car tout relâchement en ce domaine entraîne un retard très vite difficile à rattraper. Dans le cadre de cet horaire, alterner lecture de fascicules et de textes ou livres, prise de notes, relecture et classement des notes prises. Si le travail est quotidien, chaque type d'activité peut ne pas être fait chaque jour.

Comment étudier?

- Faire une première lecture annotée du fascicule (ou des fascicules) dans une matière au choix.
- Lire les ouvrages donnés en bibliographie en prenant des notes (c'est-à-dire en notant les points essentiels et en résumant les grandes lignes de pensée dans un cahier).
- Relire le/les fascicules(s) en comparant son/leur thème avec celui du/des livres indiqués.
- Compléter éventuellement en lisant d'autres ouvrages.
- Préparer l'examen oral et écrit dans chaque matière sur la base des fascicules (cours) et des notes prises sur les ouvrages indiqués.

Les Bibliothèques

Certains des ouvrages indiqués dans les bibliographies sont épuisés, mais on peut les trouver dans des bibliothèques spécialisées.

A l'Institut

Bibliothèque de l'Institut Saint-Serge (lecture sur place)

93 rue de Crimée, 75019 PARIS.

Tél. : 06.09.42.40.08, fax. : 01 42 08 00 09.

Bibliothécaire : Mme Emilie Panev,

Assistante bibliothécaire : Mme Nadejda Secinski.

Tel. : 06.09.42.40.08 / e-mail : bibliotheque@saint-serge.net

Heures d'ouverture : Pour les étudiants de l'Institut (réguliers, auditeurs libres et F.T.C.) : du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00.

En dehors de l'Institut :

Institut Catholique (emprunt possible avec inscription obligatoire)

21 rue d'Assas – 75006 PARIS

Tél. 01 44 39 52 30 / fax 01 44 39 52 98

C.P.D.E. Centre Protestant d'Études et de Documentation (emprunt possible par correspondance)

47 rue de Clichy – 75009 PARIS

Tél. 01 42 80 06 25 (lundi, mardi, jeudi, vendredi 10h – 16h).

Les librairies

La librairie Saint-Serge

Librairie religieuse spécialisée en livres sur l'Orthodoxie.

Les enseignants et les étudiants de l'Institut Saint-Serge bénéficient d'une réduction de même que tous les clients ayant demandé la carte de fidélité.

Responsable : Mme Martine Jeurissen

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 14h à 17h50 et le dimanche de 12h30 à 13h30.

Vente par correspondance

93 rue de Crimée – 75019 PARIS

e-mail : librairie.saint-serge@wanadoo.fr

Tél./fax : 01 42 01 19 13

Autres librairies :

Les Éditeurs Réunis

11 rue de la Montagne-Sainte-Genève – 75005 PARIS

Tél. 01 43 54 74 46 / 01 43 54 43 81

L'Age d'Homme

5 rue Férou – 75006 PARIS

Tél. 01 55 42 79 79

La Procure

3 rue Mézières – 75006 PARIS

Tél. 01 45 48 20 25

Sites utiles pour la recherche en théologie

Dans le but d'offrir une orientation de meilleure qualité aux étudiants, nous avons considéré nécessaire d'ajouter sur le site de la F.T.C. (<http://www.saint-serge.net>) une **sélection de sites**, qui nous sont apparus comme les plus importants pour tout ce qui concerne la théologie, les études bibliques, les célébrations liturgiques, l'histoire de l'Eglise...

ORGANIGRAMME

DIRECTION

La direction de l'Institut est assurée par :

- le Recteur, Monseigneur Gabriel, Archevêque des Églises Orthodoxes Russes en Europe Occidentale, sous la juridiction du Patriarcat Œcuménique,
- le Doyen, l'Archiprêtre Nicolas Cernokrak, responsable de la gestion générale de l'Institut,
- l'Inspecteur, l'Archiprêtre Nicolas Ozoline, chargé de veiller au bon ordre de la vie des étudiants et de leurs études,
- le Conseil d'administration, chargé des questions administratives,
- le Conseil des enseignants, chargé des questions académiques.

Direction des études :

- M. Joost Van Rossum, assisté de Mme Françoise Jeanlin et M. Stefan Munteanu.

Formation Propédeutique et Pastorale :

- Responsable : Archiprêtre Nicolas Ozoline

Formation Théologique par Correspondance :

- Directeur : Archiprêtre Nicolas Cernokrak ;
- Directeur-adjoint : Prêtre Jivko Panev ; Assistant : M. Gilbert Jancovic,
Permanence : mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h.
Email : ftc@saint-serge.net
- Assistant pour la FTC en langue russe : M. Constantin Vetochnikov

Administration de l'Institut :

- Administrateur : Mlle Nathalie Schmemann
- Econome : M. Nicolas Kazarian
- Webmaster du site internet ITO : Hiéromoine Ambroise (Nicoviotis)

Secrétaire :

- Mme Françoise Pita

Tél. : 01 42 01 96 10 / Télécopie : 01 42 08 00 09

Heures d'ouverture du secrétariat :

du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 16h

CORPS PROFESSORAL 2008-2009

Professeurs :

Archiprêtre Jean BRECK

Archiprêtre Nicolas CERNOKRAK

Archimandrite GRIGORIOS (Papathomas)

M. André LOSSKY

Prêtre Nicolas LOSSKY

M. Stefan MUNTEANU

Archiprêtre Nicolas OZOLINE

M. Dimitri SCHAKHOVSKOY

M. Michel STAVROU

M. Joost van ROSSUM

Maîtres de conférences :

M. Jean COLOSIMO

Mme Françoise JEANLIN

Prêtre Jivko PANEV

Mme Sophie STAVROU

M. Bertrand VERGELY

Chargé de cours :

M. Jérémie CEAUSESCU

Arts liturgiques :

Mme Elisabeth OZOLINE

Archiprêtre Michel FORTOUNATTO

Enseignement de langues vivantes :

Mme Véronique LOSSKY

Mme Maria POURNARA-PRANTZOS

Exégèse patristique,
Bioéthique

Nouveau Testament,
Théologie ascétique

Tradition canonique

Théologie Liturgique

Liturgie pratique

Histoire de l'Église

Hébreu biblique,

Théologie biblique

Iconologie, Théologie

pastorale, Homilétique

Histoire de l'Église russe,

Philosophie russe

Théologie des dogmes

Histoire de l'Église

Patrologie

Ancien Testament,

Mariologie

Hagiologie, Tradition

canonique, Histoire de

l'Eglise locale

Grec

Théologie morale

Philosophie

Peinture d'icônes

Chant liturgique

Russe, Slavon

Grec moderne